

IMMOBILIÈRE 3F

Les commissions d'attribution de logements passent au numérique !

Afin de réduire les distances, favoriser le partenariat et faciliter la participation des communes lors des décisions prises pendant les commissions d'attribution, 3F Seine-et-Marne a lancé sa commission dématérialisée pour les communes grâce à Skype.

Depuis décembre 2018, ce système facilite la participation des réservataires aux décisions prises pendant les commissions. Même s'ils ne sont pas présents physiquement, les partenaires bénéficient des mêmes informations et peuvent participer activement aux échanges. Les premiers tests avec les communes de Vert-Saint-Denis et Villeparisis ont été concluants. 3F Seine-et-Marne prévoit donc de développer cette possibilité.

La Seine-et-Marne est le plus grand département d'Ile-de-France et l'un des plus étendus au plan national. De nombreuses municipalités ont manifesté leur intérêt pour ce nouveau dispositif car il est souvent difficile pour elles de se déplacer pour une décision sur un ou deux dossiers. Autre nouveauté, les administrateurs et administratrices peuvent désormais aussi intervenir dans le cadre des commissions d'attribution de logements dématérialisées.

Date de mise en œuvre : décembre 2018

Lien utile : [3F - Rapport annuel 2018](#)

Site internet de l'organisme : <https://www.groupe3f.fr>

Contact : Anne Fessan, Chargée de communication
Direction de la communication et du marketing digital

